

Nous améliorons votre quotidien

**RUE BACHELIER
RUE FORAIN**
Octobre 2018

TRAVAUX

Madame, Monsieur,

La communauté urbaine du Grand Reims va procéder, à l'issue des travaux des concessionnaires relatifs à l'effacement des réseaux et au renouvellement de l'éclairage urbain, à la **rénovation des chaussées et des trottoirs des rues Bachelier et Forain**, à compter du **15 octobre prochain**.

Les travaux s'ordonneront de la manière suivante, selon les durées prévisionnelles ci-dessous :

- **rue Bachelier : à partir du 15 octobre** : rénovation des trottoirs des deux côtés, puis de la chaussée, pour une durée de 9 semaines,
- **rue Forain : à partir de mi- janvier 2019** : rénovation des trottoirs des deux côtés, puis de la chaussée, pour une durée de 8 semaines

À terme, ces deux rues seront classées en zone 30 avec une vitesse limitée à 30 km/h, mises en sens uniques avec double sens cyclable. Des potelets seront également posés sur les trottoirs afin d'interdire physiquement le stationnement illicite.

Les sens uniques s'établiront, suite à la réunion de concertation du 23 mai dernier, comme suit :

- **rue Bachelier**, depuis la rue de la Bonne Femme vers et jusque la rue de la Maison Blanche avec un stationnement unilatéral permanent côté pair,
- **rue Forain**, depuis la rue de la Maison Blanche vers et jusque la rue de la Bonne Femme avec un stationnement unilatéral permanent côté impair.

Circulation et stationnement :

Pour des raisons de sécurité du personnel et des usagers, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place en fonction de l'avancement des travaux.

Le stationnement sera interdit des deux côtés sur la voirie et localement le temps des interventions.

La circulation sera interdite sauf pour les riverains en dehors des heures de chantier et en fonction des possibilités techniques, et uniquement pour accéder à leurs garages.

Le cheminement des piétons sera préservé sur les trottoirs, ainsi que l'accessibilité des secours.

.../...



.../...

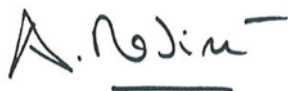
Collecte des Déchets :

Les horaires de collectes pouvant être avancés pendant les travaux, je vous demande de sortir vos déchets la veille du jour habituel de ramassage.

Coût de l'aménagement :

Le montant des travaux est estimé à 460 000 € TTC.

Nous vous remercions de votre compréhension face à la gêne occasionnée par ces travaux permettant d'améliorer votre cadre de vie. Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations les meilleures.



Arnaud ROBINET
Maire de Reims
Vice-président du Grand Reims
délégué aux voiries rémoises



Laure MILLER
Adjointe au maire de Reims déléguée
aux espaces publics